

COMMUNE DE CHAMPTERCIER

Département :

Alpes de Haute-Provence

Arrondissement :

DIGNE LES BAINS

Canton :

DIGNE OUEST

DELIBERATION N° DE_2023_031

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 05 décembre 2023

Nombre
de Conseillers en exercice 12
de Présents 10
de Votants 12

L'an deux mille vingt-trois et le cinq décembre à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de CHAMPTERCIER étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Antoine ARENA.

OBJET :

**Chèques cadeaux de Noël
pour le personnel communal**

Etaient présents : ARENA Antoine, ESMIOL-PAUL Bénédicte, BARDET Michel, HAMOT Christine, MARTIN Jean-Marie, ROUSSELET Jean-Louis, MEYNIER Cyrille, VILLARON Bruno, TEULER Pierre, GASSEND Christian

Absents :

Excusés :

Procuration de : GORSKI Marc par BARDET Michel, HEYNDRICKX Kris par ARENA Antoine

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, à la désignation d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil ;

Madame Bénédicte ESMIOL-PAUL, a été désigné(e) pour remplir cette fonction qu'il(elle) a acceptée.

NOTA - Le Maire certifie que la convocation du conseil municipal avait été faite le 01/12/2023

Monsieur le Maire informe l'assemblée que chaque année la commune offre un chèque cadeau d'une valeur de 100 € à chaque agent communal pour Noël.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

DECIDE d'offrir un chèque cadeau d'une valeur de 100 € à chaque agent communal pour Noël 2023.

POUR : 12

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Fait et délibéré les jours, mois an que dessus

Le Maire

Antoine ARENA

Secrétaire de séance

Bénédicte ESMIOL-PAUL

